



Australian Government
**Australian Customs and
Border Protection Service**

GUIDE DU VOYAGEUR

Ce qu'il faut savoir avant de partir





Sommaire

Introduction – En voyage à l'étranger?	2
Est-ce un voyage d'affaires?	3
Avant de partir	3
En quittant l'Australie	4
Sécurité aérienne	4
Départ par bateau	5
Départ sur un navire de plaisance	5
Arrivée en Australie	6
Arrivée par bateau	7
Arrivée sur un navire de plaisance	7
Articles interdits et soumis à restriction	8
Que dois-je déclarer?	8
Achats en duty free	12
Tourist Refund Scheme (TRS)	14
Restrictions sur les liquides, les aérosols et les gels	16
Réclamations et remarques	18
Formulaire pour les articles exportés dans les bagages de passagers	

Introduction – En voyage à l'étranger?

Faites-vous partie des plus de 22 millions de voyageurs qui vont transiter par un aéroport ou un port international australien cette année ?

Si tel est le cas, ce guide peut vous aider à préparer votre voyage et vous donner une idée du déroulement de votre passage par le service des douanes et de la protection des frontières dans un aéroport ou un port maritime international.

Les agents du service des douanes et de la protection des frontières jouent un rôle important en protégeant les frontières de l'Australie contre toute entrée de produits illicite ou dangereux et contre l'entrée de personnes non autorisées. Ils :

- vérifient votre passeport à votre arrivée et à votre départ d'Australie
- vérifient les documents présentés par les passagers à l'arrivée et au départ
- interrogent les passagers à l'arrivée et procèdent à des fouilles pour rechercher des produits interdits ou soumis à restriction
- fouillent les appareils à la recherche de produits interdits ou soumis à restriction
- procèdent à la saisie des produits interdits ou soumis à restriction
- patrouillent les pistes et les zones de manipulation des bagages pour détecter et prévenir toute activité criminelle
- utilisent des chiens labradors pour fouiller les personnes et les bagages à la recherche de drogues et d'autres produits interdits ou soumis à restriction
- collectent les taxes et droits de douane sur les marchandises importées

Le service des douanes et de la protection des frontières fait appel à une panoplie de technologies et de techniques pour détecter les activités illégales en gênant le moins possible les passagers dans les aéroports et les ports, par exemple à l'aide de circuits internes de télévision et de caméras de surveillance.

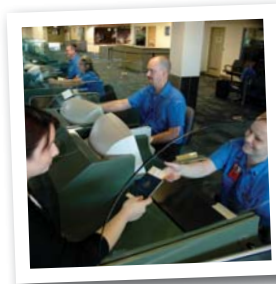
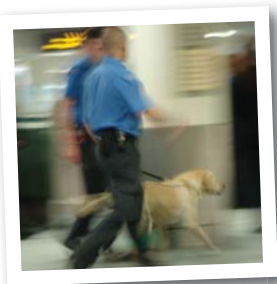
L'Australian Quarantine and Inspection Service (AQIS) est également présent dans les aéroports et les ports et vous devrez franchir le contrôle sanitaire avant d'entrer en Australie. Les agents de l'inspection sanitaire interviennent aux côtés des agents du service des douanes et de la protection des frontières dans les aéroports et les ports afin de s'assurer que les voyageurs n'introduisent pas des plantes, de la nourriture ou des produits animaux contaminés ou interdits dans le pays.

Avant de partir

1. N'oubliez pas de visiter le site www.smarttraveller.gov.au avant de partir. Ce site contient de nombreux conseils pour faciliter votre voyage à l'étranger.
2. Lisez ce guide pour vérifier que vous ne transportez pas d'articles interdits ou soumis à restriction.
3. Si vous emportez des médicaments à usage personnel, lisez la page 9 de ce guide.
4. Vérifiez auprès de votre médecin si vous devez fournir un certificat de vaccination contre la fièvre jaune avant d'entrer en Australie.
5. Vérifiez les quantités de marchandises en duty free autorisées en Australie et dans les pays où vous vous rendez. Pour en savoir plus lisez la page 12.
6. Il est prudent de verrouiller vos bagages à main une fois contrôlés.

Est-ce un voyage d'affaires?

Si vous effectuez un voyage d'affaires, reportez-vous aux informations pour les voyageurs d'affaires sur www.customs.gov.au



Au départ d'Australie

Au moment de votre départ vous devez présenter votre passeport, votre Outgoing Passenger Card remplie (carte de départ) et votre carte d'embarquement à l'agent du service des douanes et de la protection des frontières.

Vous devez également franchir le contrôle de sécurité de l'aéroport.

Sécurité aérienne

La liste des articles que vous pouvez transporter dans vos bagages à main à votre arrivée ou à votre départ d'Australie comporte des restrictions.

En font partie les armes, les explosifs, les objets tranchants et les liquides, aérosols et gels. Pour plus d'informations sur les LAG voyez la page 16 ou le site www.infrastructure.gov.au

Conseils

1. Arrivez à l'aéroport en avance pour disposer d'assez de temps pour effectuer les formalités d'enregistrement, remplir les formulaires nécessaires, passer le service des douanes et de la protection des frontières et le contrôle de sécurité et déposer vos demandes de remboursement TRS.
2. Si vous emportez des articles de valeur tels que des ordinateurs ou des appareils photo et que :
 - a. vous avez l'intention de les rapporter en Australie
 - b. vous ne faites pas de demande de remboursement TRS
 - c. ce ne sont pas des marchandises duty free

*alors vous pouvez les déclarer sur le formulaire **Goods Exported Passenger Baggage Form** (disponible à la fin de ce guide). Ces articles doivent être inspectés par un agent du service des douanes et de la protection des frontières au lieu de votre départ.*

Le formulaire est disponible sur notre site www.customs.gov.au ou dans tous les bureaux du service des douanes et de la protection des frontières. Une fois votre déclaration enregistrée vous n'aurez plus besoin de déclarer ces articles à votre retour. Conservez votre formulaire à portée de main pour le présenter au service des douanes et de la protection des frontières à votre retour en Australie.

Départ par bateau

Si vous quittez l'Australie par bateau, vous effectuerez les formalités au port avant de monter à bord. Vous devrez présenter votre passeport et le formulaire Outgoing Passenger Card au service des douanes et de la protection des frontières à l'heure et l'endroit indiqués par la compagnie maritime.

Départ sur un navire de plaisance

Si vous quittez l'Australie sur un yacht ou tout autre navire de plaisance, veuillez vous reporter aux recommandations pour arriver ou partir d'Australie à bord d'un navire de plaisance sur le site www.customs.gov.au

Le formulaire Outgoing Passenger Card est un document officiel. Des pénalités sont prévues en cas de déclaration incorrecte et de fausse déclaration sur le formulaire Outgoing Passenger Card.

RAPPELÉZ-VOUS – DANS LE DOUTE, FAITES UNE DÉCLARATION

The image shows a digital form titled 'Outgoing passenger card - Australia'. It is divided into several sections: '1. Personal details', '2. Australian resident', and '3. Australian passport'. There are checkboxes for 'I am an Australian citizen', 'I am a permanent resident of Australia', and 'I am a New Zealand citizen'. Below these are fields for name, date of birth, gender, and passport details. There is also a section for 'What is your usual occupation?' and 'Where are you going to?' with a dropdown menu. At the bottom, there is a 'WARNING' section and a 'Save and print' button.



Arrivée en Australie

Présentez votre passeport et le formulaire **Incoming Passenger Card** (carte d'arrivée) rempli à un agent du service des douanes et de la protection des frontières dès votre arrivée **avant** de récupérer vos bagages. Ensuite passez le contrôle sanitaire et celui du service des douanes et de la protection des frontières et suivez les instructions données par les agents.

Vos bagages peuvent être passés aux rayons X ou examinés par le service des douanes et de la protection des frontières ou l'inspection sanitaire pour rechercher des marchandises soumises à restriction ou à taxation et vous pouvez être interrogé par les agents.

Dans le hall d'arrivée vous verrez peut-être différents chiens en action :

- Le service des douanes et de la protection des frontières utilise des labradors pour rechercher les drogues et autres produits interdits ou soumis à restriction.
- Le service d'inspection sanitaire utilise des beagles pour inspecter les plantes, les produits alimentaires et les produits animaux.

Si vous êtes pris en possession d'articles non déclarés, interdits ou soumis à restriction, vous pouvez être condamné à payer une amende ou faire l'objet de poursuites judiciaires.

Si vous détenez un passeport biométrique et que vous avez 18 ans ou plus, vous avez peut-être le droit d'utiliser le dispositif SmartGate à votre arrivée en Australie. SmartGate vous permet de procéder vous-même au contrôle de passeport grâce à la technologie de reconnaissance faciale et de reconnaissance de données du passeport biométrique. Pour plus d'informations voyez le site www.customs.gov.au

Conseils

1. Remplissez votre Incoming Passenger Card dans l'avion – cela vous permettra de gagner du temps à l'arrivée.
2. Conservez votre passeport et le formulaire rempli Incoming Passenger Card à portée de main pour le présenter à un agent du service des douanes et de la protection des frontières à tout moment.
3. Déclarez sur votre Incoming Passenger Card tous les médicaments, les produits alimentaires, les produits animaux et végétaux ou tout autre produit figurant sur la liste des articles soumis à restriction fournie dans ce guide.
4. Assurez-vous de bien connaître les quantités admises en duty free avant de faire vos achats. Voyez page 12 pour plus de détails.

Arrivée par bateau

Quand vous débarquez en Australie, vous devez présenter votre passeport et votre Incoming Passenger Card remplie au service des douanes et de la protection des frontières. Quand vous quittez le bateau définitivement, que ce soit le premier port ou l'un des suivants, vous devez présenter vos bagages et votre Incoming Passenger Card pour contrôle.

Dans certains cas l'agent du service des douanes et de la protection des frontières peut être amené à contrôler votre passeport et votre Incoming Passenger Card à bord du navire avant votre arrivée en Australie.

Arrivée sur un navire de plaisance

Si vous arrivez en Australie sur un yacht ou tout autre navire de plaisance, veuillez vous reporter aux recommandations pour arriver ou partir d'Australie à bord d'un navire de plaisance sur le site www.customs.gov.au

Le formulaire Incoming Passenger Card est un document officiel. Des pénalités sont prévues en cas de déclaration incorrecte et de fausse déclaration sur le formulaire Incoming Passenger Card.

RAPPELÉZ-VOUS – DANS LE DOUTE, FAITES UNE DÉCLARATION

The image shows a sample of the Incoming Passenger Card for Australia. It includes fields for name, date of birth, passport number, flight number, and intended address. There is a declaration section with a grid of questions and 'Yes/No' answers. The form is titled 'Incoming passenger card - Australia' and 'YOU MUST ANSWER EVERY QUESTION - 9 JANUARY 2015'.

Il est interdit d'utiliser des téléphones portables, des appareils photo, des caméscopes et des appareils d'enregistrement dans les zones de contrôle du service des douanes et de la protection des frontières dans les aéroports et les ports maritimes.

Si vous êtes en train de téléphoner, il vous sera demandé de mettre fin à votre conversation jusqu'à ce que vous ayez franchi le contrôle du service des douanes et de la protection des frontières. Ce service vous demandera de détruire toute photo ou film enregistré si vous êtes surpris à prendre des photos ou à filmer dans les zones de contrôle.

Articles interdits et soumis à restriction

Il est interdit par la loi de transporter des drogues comme le cannabis, l'héroïne, la cocaïne et les amphétamines au départ ou à l'arrivée en Australie. Les articles de contrefaçon et la pornographie à caractère offensif sont également interdits.

D'autres marchandises peuvent être soumises à restrictions. Vous avez besoin d'un permis pour transporter ces articles à l'arrivée ou au départ de l'Australie.

Voyez page 11 un résumé de ce que vous avez le droit ou non de transporter et de ce que vous devez déclarer sur les formulaires de départ et d'arrivée Incoming Passenger Card & Outgoing Passenger Card. Des pénalités sont prévues en cas de non déclaration de marchandises interdites ou soumises à restrictions et en cas de fausse déclaration sur les formulaires Incoming Passenger Card ou Outgoing Passenger Card.

Veillez vous adresser au service australien des douanes et de la protection des frontières, aux services de l'ambassade ou aux services consulaires des pays de destination avant votre voyage pour obtenir davantage d'information sur l'importation et l'exportation de marchandises interdites ou soumises à restrictions.

Que dois-je déclarer ?



Armes à feu, armes et munitions

Vous devez déclarer toutes les armes à feu, les armes et les munitions, qu'il s'agisse d'armes réelles ou de copies, ainsi que les armes à air comprimé qui tirent des plombs au moyen d'un gaz comprimé, couramment achetées comme armes "jouets". Les autres armes telles que les marqueurs de paint-ball, les sarbacanes, tous les couteaux, les nunchakus, les frondes, les arcs, les appareils à choc électrique et les coups de poing américains doivent également être déclarées. Certains de ces articles peuvent nécessiter un permis, une autorisation de la police et des tests de sécurité avant importation.



Drogues visant à améliorer la performance et l'apparence

Toutes les drogues visant à améliorer la performance et l'apparence doivent être déclarées à l'arrivée. Cette règle concerne l'hormone de croissance humaine, la DHEA et tous les stéroïdes androgéniques et anabolisants. Ces articles ne peuvent pas être importés sans permis.



Devises

Il n'y a pas de limite en Australie concernant le montant en devises que vous avez le droit d'apporter ou d'emporter. Cependant, vous devez déclarer les montants égaux ou supérieurs à 10 000 Au\$ en monnaie australienne ou l'équivalent en monnaies étrangères. Si le service des douanes et de la protection des frontières le demande vous devez également remplir un formulaire Bearer Negotiable Instruments (NBI) si vous détenez des billets à ordre, des chèques de voyage, des chèques, des mandats ou des mandats postaux.



Produits alimentaires, biologiques, d'origine animale ou végétale

Déclarez aux services sanitaires dès votre arrivée tous les produits alimentaires, les produits animaux et végétaux, les équipements utilisés avec des animaux, les matériaux d'origine biologique, la terre et le sable. A défaut de les déclarer, vous pouvez être redevable d'une amende à payer immédiatement ou vous exposer à des poursuites judiciaires.



Médicaments

Vous devez déclarer auprès du service des douanes et de la protection des frontières tous les médicaments, y compris les traitements médicaux sur ordonnance, les produits utilisés dans les traitements alternatifs, en herboristerie ou en médecine traditionnelle, les vitamines et les compléments minéraux. Certains de ces produits nécessitent un permis ou un contrôle sanitaire et/ou un courrier ou une ordonnance de votre médecin qui décrit votre traitement et votre état de santé.

Les médicaments sur ordonnance sont subventionnés par le gouvernement australien au titre du Pharmaceutical Benefits Scheme (PBS). Vous ne pouvez emporter hors d'Australie que la quantité de médicaments nécessaire à votre traitement. Munissez-vous d'une lettre de votre médecin ou de votre dentiste ou complétez le formulaire PBS Medicine Export Declaration disponible auprès de Medicare Australia.



GUIDE DU VOYAGEUR

Ce qu'il faut savoir avant de partir



Protection de la nature

Les lois strictes de l'Australie contrôlent l'importation et l'exportation d'espèces protégées et de produits dérivés. Ceci inclut les produits de médecine traditionnelle et les produits réglementés comme les coraux, les orchidées, le caviar, les objets en ivoire et de nombreux trophées de chasse.



Objets inscrits au patrimoine

Vous devez faire une demande de permis pour importer ou exporter des objets du patrimoine comme les œuvres d'art, les timbres, les pièces de monnaie, les objets archéologiques, les minéraux et les échantillons.



Produits vétérinaires

Tous les médicaments à usage vétérinaire doivent être déclarés.

Ceci inclut les produits qui contiennent des substances interdites sans permis.



Objets d'importance militaire et stratégique

Des permis sont nécessaires pour importer ou exporter des objets d'importance militaire ou stratégique. Pour plus d'information sur les objets concernés voyez la fiche d'information concernant les contrôles à l'exportation du service des douanes et de la protection des frontières des objets d'importance militaire et stratégique sur le site www.customs.gov.au



DÉCLARATION DES PRODUITS SOUMIS À RESTRICTIONS

Article	Déclarez à l'arrivée	Déclarez au départ	Pour plus d'information contactez
Armes à feu, armes et munitions	Oui	Oui	Customs and Border Protection
Drogues visant à améliorer la performance et l'apparence	Oui	Oui	Australian Sports Anti-Doping Authority Therapeutic Goods Administration
Devises 10 000 Au\$ ou plus	Oui	Oui	AUSTRAC
Nourriture, plantes, animaux et produits biologiques	Oui	Oui	Australian Quarantine and Inspection Service
Médicaments	Oui	Oui	Medicare Australia Therapeutic Goods Administration
Espèces protégées et dérivés	Oui	Oui	Department of the Environment, Water, Heritage and the Arts
Objets inscrits au patrimoine	Oui	Oui	Department of the Environment, Water, Heritage and the Arts
Produits vétérinaires	Oui	Oui	Australian Pesticides and Veterinary Medicines Authority
Objets d'importance militaire et stratégique	Oui	Oui	Department of Defence

Le détail des coordonnées des organisations concernées figure au dos de ce guide.

! La possession ou le trafic de drogues sont des délits très graves. Dans de nombreux pays ces faits sont passibles de la peine de mort ou de la prison à vie.

NE TRANSPORTEZ PAS DE DROGUES – JAMAIS – NULLE PART

Achats en duty free

Le système de duty free (achats hors taxe) en Australie est différent de celui des autres pays.

La plupart de vos effets personnels à l'état neuf comme les vêtements, les chaussures et les articles d'hygiène et de toilette personnelle (à l'exception des fourrures et des parfums) peuvent être apportés en Australie sans payer de taxe ni droits de douane.

Les effets personnels sont exempts de taxe et droits de douane s'ils sont :

- en votre possession et utilisés à l'étranger depuis 12 mois ou plus
- importés temporairement (le service des douanes et de la protection des frontières peut demander des garanties.

Pour les autres articles, il existe des limites. Ceci s'applique aux articles achetés à l'étranger et aux articles achetés dans les magasins duty free en Australie (et qui ont été précédemment exportés) ou aux articles achetés en duty free lors du voyage de retour en Australie. Les articles pour lesquels une demande TRS a été effectuée sont également concernés. Le régime duty free ne s'applique pas aux marchandises à usage commercial.



Produits divers

Si vous êtes âgé de 18 ans ou plus vous pouvez apporter 900 Au\$ de produits divers en Australie en duty free. Si vous êtes âgée de moins de 18 ans la limite est de 450 Au\$. Les produits divers sont les cadeaux, les souvenirs, les appareils photo, les équipements électroniques, les articles de maroquinerie, l'extrait de parfum, les bijoux, les montres et les équipements sportifs.

Alcool

Si vous êtes âgé de 18 ans ou plus vous pouvez apporter 2,25 l d'alcool en Australie en duty free.

Tous les alcools présents dans vos bagages sont inclus dans cette catégorie, quels que soit l'endroit ou les conditions de votre achat.

Tabac

Si vous êtes âgé de 18 ans ou plus vous pouvez apporter 250 cigarettes ou 250 grammes de cigare ou de tabac en Australie en duty free. Tout le tabac présent dans vos bagages est inclus dans cette catégorie, quels que soit l'endroit ou les conditions de votre achat.

Les familles qui voyagent groupées peuvent mettre en commun leurs droits à duty free. Contactez le service des douanes et de la protection des frontières pour connaître la définition d'une famille.

! Attention, si vous dépassez la limite autorisée en Australie pour les marchandises duty free vous devrez vous acquitter des taxes et droits de douanes pour tous les articles de même nature (divers, alcool ou tabac) et pas seulement pour les articles dépassant ces limites.

Tourist Refund Scheme (TRS)

Au moment de votre départ vous pouvez demander un remboursement de taxe – GST & Wine Equalisation Tax (Wet) en vertu du TRS si :

- vous êtes un passager et non pas un membre d'équipage
- vous avez acheté pour 300 \$ ou plus (GST comprise) de marchandises chez un commerçant
- vous avez acheté les marchandises dans les 30 jours qui précèdent votre départ d'Australie
- vous avez obtenu une facture (avec taxe) unique pour les marchandises
- vous transportez les marchandises à bord dans vos bagages à main. Des conditions particulières s'appliquent aux marchandises de « grande taille » (comme les clubs de golf et les planches de surf) et aux marchandises qui ne peuvent pas être emportées à bord comme bagages à main du fait des mesures de sécurité du transport aérien (comme le parfum et le vin). Contactez le service des douanes et de la protection des frontières pour plus d'information.
- vous présentez votre facture d'origine (avec taxe), les marchandises, le passeport et la carte d'embarquement à bord d'un vol international au guichet TRS au moment de votre départ d'Australie.

Le service des douanes et de la protection des frontières a le droit de voir toutes les marchandises. Si vous ne pouvez pas présenter au service des douanes et de la protection des frontières sur sa demande vos marchandises ou la preuve que vos marchandises ont déjà été inspectées par ce service sur votre lieu de départ d'Australie, votre demande sera refusée.

Si vous envisagez de rapporter un jour en Australie ces marchandises pour lesquelles un remboursement de taxe a été effectué selon le TRS, veuillez noter que ces marchandises sont susceptibles d'être taxées.

Si la valeur des ces marchandises ajoutée à celle de vos achats à l'étranger et à celle des marchandises achetées hors taxe ou en duty free en Australie dépasse les limites de duty free accordées aux passagers, ces marchandises doivent être déclarées au service des douanes et de la protection des frontières à votre retour en Australie. Des pénalités sont applicables pour les marchandises soumises à taxation et non déclarées.

Arrivez suffisamment en avance pour effectuer votre demande de remboursement TRS avant le délai limite pour le départ de votre avion/votre bateau.

A l'aéroport les demandes ne sont acceptées que jusqu'à 30 minutes avant le départ.

Les demandes auprès des ports maritimes doivent être effectuées entre 4 heures et 1 heure avant l'heure de départ du bateau.



Restrictions sur les liquides, les aérosols et les gels

Tous les vols internationaux qui passent par l'Australie sont soumis aux contrôles de sécurité concernant les liquides, les aérosols et les gels (LAG).

En tant que voyageur vous n'avez pas le droit d'emporter plus d'un litre d'articles LAG au total. Les articles LAG doivent être placés dans des récipients de 100 ml au plus chacun et transportés dans un sac d'un litre en plastique transparent non scellé.

Les restrictions LAG s'appliquent à la liste non exhaustive d'articles liquides, aérosols et gels suivants :

- eau et boissons, soupes, sirops, confitures, ragoûts, sauces et purées
- aliments en sauce ou à forte teneur en liquide
- crèmes, lotions, cosmétiques et huiles
- parfums
- gels comme les gels de coiffure et gels douche
- contenus de récipients sous pression, comme les mousses à raser, les autres mousses et les déodorants
- pâtes comme la pâte dentifrice
- mascara
- rouge ou brillant à lèvres et
- tout article de consistance similaire à température ambiante
- Des exceptions sont autorisées pour les médicaments/traitements médicaux et les produits de puériculture.

Pour plus d'information, contactez les services suivants :
Department of Infrastructure, Transport, Regional Development and Local Government.

Où puis-je obtenir davantage d'information ?

Customs and Border Protection

1300 363 263
www.customs.gov.au

Australian Quarantine and Inspection Service

1800 020 504
+ 61 2 6272 3933 (ph)
www.aqis.gov.au

Australian Sports Anti-Doping Authority

1800 020 506
+61 2 6206 0200 (ph)
www.asada.org.au

Australian Pesticides and Veterinary Medicines Authority

+ 61 2 6272 5852 (ph)
www.apvma.gov.au

AUSTRAC

1800 021 037
+ 61 2 9950 0055 (ph)
www.austrac.gov.au

Department of Defence

1800 66 1066
www.defence.gov.au

Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT)

1300 139 281
www.smartraveller.gov.au

GUIDE DU VOYAGEUR

Ce qu'il faut savoir avant de partir

Department of the Environment, Water, Heritage and the Arts

+ 61 2 6274 1111 (ph)
www.environment.gov.au

Department of Infrastructure, Transport, Regional Development and Local Government

+61 2 6274 7111 (ph)
www.infrastructure.gov.au

Medicare Australia

1800 500 147
www.medicareaustralia.gov.au

Therapeutic Goods Administration

1800 020 653
+ 61 2 6232 8791 (ph)
+ 61 2 6232 8605 (fax)
www.tga.gov.au

Travel and Tourism Australia

www.australia.com

Réclamations & remarques

Pour faire part de vos remarques sur le service des douanes et de la protection des frontières, vous pouvez remplir un formulaire Complaints & Compliments, disponible auprès de tous les bureaux du service des douanes et de la protection des frontières, téléphoner au 1800 228 227 (en Australie) ou envoyer votre message à comments@customs.gov.au



Pour toute information concernant le passage du service des douanes et de la protection des frontières, contactez le service Customs Information and Support Centre au 1300 363 263 ou envoyez un message à information@customs.gov.au ou connectez-vous au site www.customs.gov.au

L'information contenue dans cette brochure est correcte au moment de l'impression.

Septembre 2008





Australian Government
Australian Customs and
Border Protection Service

Articles exportés dans les
bagages passagers

Je soussigné(e)
(Nom et Prénoms)

Número de passeport.....
Pays d'émission

Demeurant à
(insérez l'adresse)

habituellement domicilié en Australie, certifie que les articles de la liste ci-dessous sont ma propriété et

1 (a) n'ont pas été achetés en Australie, en duty free **ET**
(b) ne feront pas l'objet d'une demande de remboursement en vertu du Tourist Refund Scheme

OU

2 sont des articles achetés en Australie en duty free qui ont été préalablement importés par moi-même.

Description des articles (y compris marque et modèle) NOTE : NE PAS INCLURE :	Numéros de série	Quantité
• ARTICLES ACHETÉS EN AUSTRALIE EN DUTY FREE A MOINS QU'ILS N'AIENT ÉTÉ PRÉALABLEMENT IMPORTÉS		
• ARTICLES IMPOSSIBLES A IDENTIFIER FACILEMENT (PAR EX. LES BIJOUX)		
• ARTICLES QUI FERONT L'OBJET D'UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT EN VERTU DU TOURIST REFUND SCHEME.		

Non valable si les lignes non utilisées ne sont pas barrées

Je déclare sur l'honneur que les mentions ci-dessus sont sincères et correctes.

signature Date

Signature de l'agent du service des douanes et de la protection des frontières	Nom complet (en caractères d'imprimerie)
	Port

ATTENTION – FAIRE UNE DÉCLARATION FAUSSE OU ERRONÉE A UN AGENT DU SERVICE DES DOUANES ET DE LA PROTECTION DES FRONTIÈRES CONSTITUE UNE INFRACTION QUI PEUT ENTRAÎNER DES PÉNALITÉS SÉVÈRES, COMME LA CONFISCATION DES ARTICLES CONCERNÉS

Pour toute information concernant le passage du service des douanes et de la protection des frontières, contactez le service Customs Information and Support Centre au 1300 363 263 ou envoyez un message à information@customs.gov.au ou connectez-vous au site www.customs.gov.au

L'information contenue dans cette brochure est correcte au moment de l'impression.

Septembre 2008